

LOCATION DE LA SALLE DES FAMILLES

Entre,

La commune de Saint Mathieu de Trévières, représentée par son Maire, Monsieur Jérôme LOPEZ ou son représentant légal

Et

Monsieur, Madame :
Demeurant à :
Téléphone :
Désigné(s) ci-après par « le preneur »

Ou l'association :
Domiciliée :
Et représentée par Mr ou Mme
Qualité
SIRET :
Téléphone :
Désigné ci-après par « le preneur »

Ou l'entreprise :

Domiciliée :
Et représentée par Mr ou Mme
Qualité
SIRET :
Téléphone :
Désigné ci-après par « le preneur »

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Désignation des lieux.

La commune de Saint Mathieu de Trévières met à la disposition du Preneur, la salle des Familles située au complexe sportif des champs noirs comprenant :

- Une salle d'une capacité maximale de **140** personnes assises, **190** personnes debout + 4 personnels, équipée en mobilier (20 tables rondes de diamètre 180 cm et 160 chaises + un podium de 18 m²)
- **6** sanitaires dont 2 PMR
- Un coin traiteur équipé de 2 réfrigérateurs et d'un congélateur, de deux éviers, un plan de travail et un bar
- des équipements (écran et vidéoprojecteur)

ARTICLE 2 : Durée.

Le prêt de la salle s'effectue sur réservation préalable, au minimum **15 jours** à l'avance, selon disponibilités et selon les périodicités suivantes (à cocher) :

1 location vendredi soir (du vendredi 14h00 au samedi 9h00) – date(s) souhaitée(s)
...../...../.....

2 location week-end court (du samedi 12h00 au dimanche 18h00) – date(s) souhaitée(s)
...../...../.....

3 location week-end long (du vendredi 14h00 au dimanche 18h00) – date(s) souhaitée(s)
...../...../.....

4 location à la journée (lundi/mardi/mercredi/jeudi de 8h00 à 21h00) – dates souhaitées
...../...../..... Au/...../.....

5 location semaine complète (lundi 8h00 au jeudi 21h00) – dates souhaitées
...../...../..... Au/...../.....

NB : La salle n'est pas ouverte à la location pendant la fête locale ainsi qu'à Noël, le 31 décembre et le 1^{er} janvier.

Il joint les justificatifs demandés :

- attestation RC,
- pièce d'identité,
- justificatif de domicile.

L'attention du Preneur est attiré sur le fait que la réservation de la salle vaut **acceptation du règlement intérieur** dont le preneur atteste avoir pris connaissance.

La présente convention est établie pour la période prévue à l'article 2 : Durée.

Fait à _____, le _____
(lu et approuvé)
Le preneur

Accepté le _____
Le Maire ou son représentant